

## PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

### SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (CHIFFRES D'AFFAIRES ET SITUATIONS TRIMESTRIELLES)

#### SOCIÉTÉ VERMANDOISE DE SUCRERIES

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au Capital de 2 843 730 €.   
Siège Social : Pôle d'Activités de Haute Picardie – BP 10010 – Estrées-Deniécourt, 80208 Péronne Cedex.   
562 058 115 R.C.S. Amiens.

#### Chiffre d'affaires trimestriel consolidé.

— Exercice en cours : 1<sup>er</sup> octobre 2009 au 30 septembre 2010 :

(En milliers d'euros)	Total au			Total au			Total au 30 sept
	Premier trimestre	Deuxième trimestre	31 mars	Troisième trimestre	30 juin	Quatrième trimestre	
Sucre	67 181						
Alcool	10 575						
Mélasses	2 516						
Prestations de services	3 294						
Divers	2 453						
Total	86 019						

— Exercice : 1<sup>er</sup> octobre 2008 au 30 septembre 2009 :

(En milliers d'euros)	Total au			Total au			Total au 30 sept
	Premier trimestre	Deuxième trimestre	31 mars	Troisième trimestre	30 juin	quatrième trimestre	
Sucre	84 912	61 191	146 103	59 698	205 801	47 001	252 802
Alcool	10 969	5 880	16 849	8 021	24 870	6 077	30 947
Mélasses	2 828	226	3 054	1 787	4 841	2 161	7 002
Prestations de services	2 893	1 772	4 665	1 912	6 577	1 412	7 989
Divers	3 289	11 771	15 060	2 109	17 169	2 814	19 983
Total	104 891	80 840	185 731	73 527	259 258	59 465	318 723

#### I. — Opérations et événements importants survenus durant la période.

I.1. Evolution du chiffre d'affaires Sucre. Explications. — La diminution d'environ 20 % du chiffre d'affaires enregistrée durant le 1<sup>er</sup> trimestre de l'exercice 2009/2010, par rapport à la même période de l'exercice précédent, s'explique comme suit :

— A titre principal par la baisse du prix du sucre produit dans le cadre du quota, du fait de la disparition depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2009 de la redevance de restructuration prélevée sur les producteurs.

Il est rappelé que cette redevance de restructuration était destinée à alimenter le fonds de restructuration de la filière betterave / sucre.

(Voir le tableau ci-dessous)

	2006/2007	2007/2008	2008/2009	À partir de 2009/2010
Prix de référence en €/T de sucre du quota	631,9	631,9	541,5	404,4
Redevance de restructuration en €/T de sucre du quota	126,4	173,8	113,3	
Prix de référence « net » en €/T de sucre du quota	505,5	458,1	428,2	404,4
Prix minimal de la betterave du quota	32,86 €/T	29,78 €/T	27,83 €/T	26,29 €/T

— Et dans une proportion moindre par un ralentissement des sorties de sucre durant la campagne, le Groupe mettant à profit les nouvelles capacités de stockage de sucre dont il s'est doté pour étaler ses ventes de manière plus équilibrée tout au long de l'exercice.

Le chiffre d'affaires annuel devrait accuser une baisse de 5 à 10 % ; l'augmentation du C.A. pour le sucre hors quota destiné à l'exportation compensera en partie la diminution du C.A. pour le sucre du quota, du fait de la baisse du prix de référence.

I.2. Campagne de production 2009/2010. — La campagne sucrière s'est déroulée dans des conditions favorables. Elle se caractérise par des rendements exceptionnels de plus de 14 Tonnes de sucre à l'hectare, ce qui constitue une performance jamais réalisée à ce jour.

En conséquence, la production de sucre hors quota sera beaucoup plus importante que les années précédentes ; elle permettra de dégager des marges intéressantes compte tenu du contexte sucrier mondial actuel.

En effet, les cours mondiaux du sucre sur les termes les plus rapprochés, ont dépassé les 500 €/T en position FOB et se situent à un niveau supérieur au prix intérieur de l'Union européenne.

Des difficultés de production dues à des conditions climatiques défavorables chez certains des principaux producteurs de sucre mondiaux (Brésil, Inde, Thaïlande) sont à l'origine de cette évolution des cours mondiaux.

Tirant les conséquences de cette situation, les Autorités Communautaires ont pris la décision d'ouvrir aux producteurs européens – à titre exceptionnel et pendant une courte durée – un contingent supplémentaire d'exportation sur le marché mondial de 500.000 Tonnes

Simultanément, la Commission de l'Union européenne, considérant que les objectifs de la Réforme de l'Organisation Commune du Marché du sucre étaient atteints, a jugé qu'il n'y avait pas lieu de procéder, comme elle s'en était réservée la possibilité, à une réduction autoritaire des quotas.

## **II. — Description de la situation financière et résultat de l'émetteur.**

II.1. Situation financière. — Les disponibilités du Groupe au cours du 1<sup>er</sup> trimestre, période au cours de laquelle elles sont les plus abondantes compte tenu de la saisonnalité de l'activité, ont été de 300 Millions d'euros.

Celles-ci sont placées exclusivement en certificats de dépôts auprès de la Banque Postale ainsi qu'en Sicav de titres d'Etat auprès des banques du pool.

II.2. Résultat de la Société. — Le résultat social de la SOCIETE VERMANDOISE DE SUCRERIES, constitué en grande partie par le dividende de sa filiale (SOCIETE SUCRIERE DE PITHVIERS LE VIEIL) est de 9,4 Millions d'euros au titre de l'exercice clos le 30/09/2009.

Le résultat opérationnel consolidé du Groupe au 30 Septembre 2009 ressort à 31,7 Millions d'euros (contre 11,6 Millions d'euros l'exercice précédent).

L'Assemblée Générale qui se réunit le Vendredi 12 Février 2010 proposera aux Actionnaires un dividende de 45 euros payable le Vendredi 19 Février 2010.

S'agissant de l'exercice en cours, le résultat opérationnel sera en sensible augmentation, en revanche le résultat financier sera en baisse en raison de la diminution des taux d'intérêt.

**1000348**